cps n° 41 4e série
page 1

N° 41 — 4e SÉRIE — OCTOBRE-DÉCEMBRE 1923

LE CEMPUISIEN

Siège social :
10, Rue des Quatre-Fils
PARIS (IIIe)

Bulletin Trimestriel de la Société des Anciens Elèves de l'Orphelinat Prevost, Cempuis (Oise)

¶¶ Adresser toutes les communications concernant le Bulletin, à M. Reisser 15, Rue Lepic, Paris-18e

¶ *Les Réunions Amicales ont lieu les 2e, et 4e samedis de chaque mois, de 8 h. à 10 h. du soir, au Siège social : 10, Rue des Quatre-Fils, Paris-IIIe (Ecole de Garçons).*

SOMMAIRE. — Notre Fête Annuelle. — Réunion générale du 27 octobre 1923. - Réunions du Conseil. — Compte-Rendu Financier du 3e trimestre. — Déjeuner amical du 11 novembre. — Précisions — Echos et Nouvelles — Dans la Famille Cempuisienne. — Nouveaux Sociétaires. — Membres du Bureau.

Notre Fête Annuelle

Nous avons le plaisir de vous annoncer que notre Fête Annuelle,

CONCERT suivi d'un BAL DE NUIT

aura lieu le **Samedi 23 Février 1924, à 21 heures,** au Café du Globe, 8, Boulevard de Strasbourg, ouverture des portes à 20 h. 30.

Tous les Sociétaires sont invités à en prendre bonne note, et à faire la plus active propagande en vue d'assurer le succès le plus complet possible à notre fête, qui, ne l'oublions pas, est organisée au profit de notre **Caisse de Secours**.

Les Sociétaires **ayant acquitté leurs cotisations au 31 décembre 1923** bénéficieront d'une carte d'entrée spéciale, du prix réduit de **3 francs** pour les Dames, **4 francs** pour les Messieurs.

Les Sociétaires n'étant pas à jour de leurs cotisations au 31 décembre et les invités non sociétaires paieront **5 francs** de droit d'entrée.

Sûrs d'être plus nombreux encore que l'an dernier, notre Secrétaire a fait d'actives démarches en vue d'obtenir une salle plus grande que celle du Globe; malheureusement toutes celles qu'il a visitées étant retenues, il nous faut conserver le Globe encore cette fois-ci.

Vous y viendrez tous, vous y serez avec vos parents et vos amis, et la gaîté que vous y apporterez vous consolera d'y être un peu, très peu serrés.

LE COMITÉ

Réunion Générale du 27 Octobre 1923

La séance est ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de notre camarade Urban, vice-président. Le président, notre camarade Loiseau, se trouvant à Cempuis avec la commission administrative de l'Orphelinat Prevots, est excusé. Plus de cent sociétaires sont présents à cette réunion.

Le secrétaire, notre camarade Marande, présente le compte rendu moral du troisième trimestre, duquel nous détachons ces quelques lignes :

« Notre tâche à tous est de contribuer à la prospérité de notre Amicale. »

Puis plus loin :

« Quoique ce dernier trimestre s'écoula en pleine période des vacances, votre Comité s'est réuni régulièrement pour être tenu au courant des moindres faits de notre Société.

« C'est ainsi qu'à la réunion du 30 août dernier, une proposition d'un sociétaire au sujet du parrainage de nos jeunes frères et sœurs fut étudiée. M. Canioni, directeur de l'Orphelinat, avait tenu à assister à notre réunion pour y donner son point de vue.

« Je vous dirai tout de suite que cette proposition fut rejetée, non point parce que manquant d'intérêt, mais parce que jugée irréalisable.

« En effet, il n'est pas en notre pouvoir de retirer, ne serait-ce que moralement, des enfants à leurs parents ou tuteurs.

« Ce que nous sommes autorisés à faire, ce qui se fait même de longue date, très souvent et sans bruit, c'est de donner des jeux pour récréer nos jeunes camarades. Des jeux, voilà de quoi guider la générosité des anciens. »

Poursuivant son énoncé, notre secrétaire nous apprend que deux dons de 100 francs ont été faits par deux personnes, désirant garder l'anonymat, pour récompenser une jeune fille et un jeune garçon sortis dans l'année et désignés par la direction de l'Orphelinat comme les plus méritants. Nos remerciements sincères vont à ces généreux donateurs.

Les heureux bénéficiaires en sont : Jeanne Jendré et René Méheut.

Puis, causant de la caisse de secours, notre camarade s'exprime par ces mots :

« Nous avons eu à faire face, au cours de ce trimestre, à plusieurs demandes de secours et de prêts d'argent. Dans le premier cas, ces demandes ont été satisfaites; par contre, certains secours ont reçu un avis défavorable motivé.

« Il est bon de rappeler à chaque assemblée trimestrielle que nous ne pourrons prêter les sommes relativement élevées qui nous sont demandées, qu'autant que les emprunteurs mettront de la bonne volonté à les rembourser par la suite. Nous ne leur demandons pas de rembourser le tout d'une seule fois, mais il leur est facile de faire de légers remboursements mensuels. »

cps n° 41 4e série
page 2

Abordant le chapitre réjouissances, notre secrétaire nous dit quelques mots de la promenade de l'Isle-Adam, dont un compte rendu détaillé est paru dans le *Cempuisien*. Puis, il nous annonce l'organisation d'un déjeuner amical pour le 11 novembre.

Encore quelques mots sur nos réunions bimensuelles, sur la marche en général de notre Société, et notre ami termine en souhaitant que les discussions de cette réunion soient profitables à notre Amicale.

Ce compte rendu moral est adopté à mains levées à l'unanimité.

Notre trésorier lit le compte rendu financier du troisième trimestre, qui est adopté à l'unanimité.

Urban nous donne connaissance de la lettre de remerciements de notre jeune camarade Méheut, et la parole est à Marmande, qui nous donne quelques renseignements sur les démarches effectuées en vue de notre fête annuelle. Notre camarade nous rappelle que, de l'avis général, la salle du Globe avait été jugée trop petite, aussi fut-il chargé à la réunion du Comité du 13 octobre dernier, de faire les démarches nécessaires pour en trouver une autre, autant que possible dans le centre de Paris. Ce qui ne fut pas très facile, d'après les explications qui nous furent données, mais Marande ne se décourage pas et nous promet que, malgré tout, nous aurons *notre fête annuelle*.

Il est question, à nouveau d'un groupe sportif, il est vrai que notre secrétaire nous en avait dit quelques mots dans son compte rendu. Aussi, après quelques discussions montrant nettement que, si ce groupe ne fut pas mis sur pied, la faute en incombe aux sociétaires désirant en faire partie et ne s'étant pas fait inscrire, et non au Comité de la Société, qui y apportait tout son appui. Notre camarade Reisser prend les noms et adresses de seize camarades désirant en faire partie. C'est peu, mais c'est un commencement.

Faisons confiance aux camarades qui veulent bien se charger d'étudier les moyens de réaliser ce groupe sportif.

Desmergès dit quelques mots sur notre bibliothèque. Il nous expose que, si notre bibliothèque n'a pas beaucoup de lecteurs, la faute en est en grande partie à sa pauvreté.

A ce sujet, je me permets de rappeler que maintes fois le Comité a fait appel aux sociétaires qui pourraient faire don à notre bibliothèque de volumes susceptibles d'en augmenter la richesse aux points de vue littéraire, pédagogique, professionnel, etc. La Société envisagera d'apporter son concours financier dans ce but si les sociétaires s'y intéressent.

La séance est levée à 10 h. 30.

G. LAMARQUE.

Réunions du Conseil

13 *octobre*.

Séance ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de Loiseau.

Compte rendu de la réunion du 30 août, adopté.

Pour la saison d'hiver, il est décidé d'organiser un concert suivi de bal de nuit.

Il est décidé également qu'un déjeuner amical aura lieu dans le courant de novembre, le secrétaire est chargé de faire le nécessaire.

A la suite de la réunion du 30 août, au cours de laquelle 100 francs ont été remis à Jeanne Jendré, de la part d'un anonyme, un nouveau don de 100 francs a été fait pour récompenser le garçon le plus méritant, sortant dans l'année. C'est le jeune camarade Méheut qui en est le bénéficiaire. Cette somme lui sera remise à la réunion générale du 27 octobre prochain.

Une avance de 100 francs est faite à une jeune sociétaire.

Il est ensuite procédé au tirage au sort des membres du Comité qui devront se retirer cette année (art. 5 des statuts). Il va sans dire que ces camarades pourront se représenter aux élections de décembre. Voici, suivant l'ordre de tirage au sort, les camarades désignés :

Lamarque, Fouilliéron L., Desmergès, Dick, Urban, Roussel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10 h. 30.

17 *novembre*.

Séance ouverte à 9 h. 15, sous la présidence de Loiseau.

Schumacher et Urban sont excusés.

Compte rendu de la réunion du Comité du 13 octobre, lu par le secrétaire et adopté à l'unanimité.

Marande nous donne un compte rendu du déjeuner du 11 novembre, qui a obtenu un grand succès. Quelques petites observations sont présentées par notre camarade Louisette en ce qui concerne plus particulièrement la partie récréative de notre déjeuner.

Marande rend compte des démarches effectuées en vue de notre fête annuelle. Faute d'avoir trouvé une salle plus grande, cette fête aura lieu au Globe, et dès ce soir, le secrétaire se mettra en relations avec cet établissement.

Reçu 25 francs de Choisy pour la caisse de secours.

Notre Président nous donne un compte rendu de la visite de la Commission à Cempuis, le 27 octobre dernier. Nous en reparlerons plus tard en détails.

La séance est levée à 11 heures.

Compte-Rendu Financier

du troisième trimestre 1923

RECETTES

En caisse le 1er juillet 1923.....	4.255 20
20 juillet : Cotisations des membres actifs.	28 »
28 juillet : Cotisations des membres actifs.	138 »
31 juillet : Retour d'un mandat envoyé à un militaire.....	10 »
22 août : Intérêts de l'argent en dépôt (premier semestre).	59 65
30 août : Cotisations des membres actifs.	27 »
	4.517 85

DEPENSES

22 juillet : Impression du Bulletin *Cempuisien*.	250 »
Juillet : Secours de solidarité à deux camarades.	51 »
26 août : Participation de la Société à la promenade de l'Isle-Adam.....	33 50
30 septembre : Secours de solidarité à la veuve d'un de nos camarades....	31 20
Frais de réunion au siège social.....	37 »
Frais de secrétariat et d'affranchissement.	53 90
	456 60

cps n° 41 4e série
page 3

BALANCE DES COMPTES

Recettes du 1er juillet au 30 septembre 1923.	4.517 85
Dépenses du 1er juillet au 30 septembre 1923.	456 60
	4.061 25

Le Trésorier, J. ROUSSEL. *Le Président,* G. LOISEAU.

Déjeuner du 11 novembre 1923

Se trouver réunis auprès d'une bonne table où s'offrent, à nos yeux éblouis, des choses appétissantes, n'est-ce pas un plaisir des dieux?

Homère nous décrit les bouquets de l'Olympe; nous autres, simples mortels, ne restons pas en arrière; aussi, quand un appel est fait en vue d'une franche agape, c'est avec joie que nous accourons nombreux.

51 Cempuisiens, amis de la bonne chère et de saine gaîté, se trouvaient assemblés au Bouillon Chartier où nos réunions avaient lieu pendant la guerre.

Nous sommes en famille dans cette salle si bien agencée pour la circonstance.

Les différentes promotions fusionnent entre elles dans une cordiale harmonie. Les rires fusent de tous côtés, sans que cela ne nous fasse perdre une bouchée.

Le menu est bien conditionné, nous y faisons grandement honneur, ainsi qu'au bon petit vin de Bourgogne qui vient nous réchauffer, c'est fort appréciable à cette saison.

Notre ami Marande, qui avait organisé le déjeuner, présidait il était juste qu'après avoir été à la peine, il fût à l'honneur.

Il est de coutume, à notre Amicale, de faire durer notre entrevue jusqu'à cinq heures, limite extrême qui nous est accordé par le service de la Maison.

Nous organisons une petite matinée récréative. Il se trouve toujours quelques camarades de bon vouloir.

Laurent Jonas nous divertit pendant un long moment par son répertoire varié et comique.

Pour changer ce genre, tenant du café-concert, Mme Fouilléron chanta *Nous avions seize ans.* Nous avons eu, maintes fois, l'occasion d'applaudir notre camarade, c'est toujours d'enthousiastes bravos qui lui font écho.

Mme Reisser, dans *La Violette,* su nous causer une agréable émotion, tout en fleurissant *Senors et senoritas,* l'écoutant avec ravissement. Le double ban en sa faveur fut bien mérité.

Mme Valet nous décrit la surprise d'un brave enfant du Massif central qui, suprême luxe, prenait un bain. Cette chanson, dont le titre est *Le Pouchon,* nous mit en joie et nous l'avons bruyamment manifestée.

Citons, brièvement, pour ne pas prendre tout le bulletin avec cette chronique, les camarades Charles Pailloux, *Du Gros;* Henriette Tacmet *Dans les Jardins de Trianon;* René Croiset, dans un monologue; Louis Patois, *Les Vieilles Maisons;* Henriette Prosper, *Myosotis;* un chœur de Cempuis, *Le Dimanche.* Mme Marande chanta *Le Moulin* et Jeanne Lamarque, *La Petite Bretonne.* Le fils de notre camarade Angot, dans deux chansons, *Le Chameau* et *Noces villageoises,* obtint de nombreux applaudissements; sa mimique est fort expressive. Tous nos camarades ont été fêtés. Les bans et doubles bans ne leur ont pas manqué.

Un chœur de l'orphelinat finit cette belle entrevue.

Notre Secrétaire, faisant l'office de Président, ne nous fit pas de discours, mais nous invita aimablement à penser à ceux qui sont dans la peine. Notre caisse de secours, semblable au tonneau des Danaïdes, a toujours besoin d'être alimentée.

Nul ne s'est dérobé à ce geste de solidarité fraternelle et la somme récoltée se monte à 61 francs.

C'est à regret que nous avons quitté ce lieu hospitalier où nous avons passé de charmantes heures en bonne compagnie.

GEORGES LAMARQUE.

PRÉCISIONS

Notre secrétaire Marande m'a fait le trop grand honneur de me consacrer la première page de notre *Cempuisien.* Je me dois de m'expliquer plus amplement. Je connais suffisamment Marcel pour ne pas douter de son dévouement à l'Amicale ainsi qu'à l'O. P., et ce que je relève dans l'ensemble de son article, c'est précisément sa défense. Marande, mon vieux camarade, je sais les efforts faits par le Comité et par toi-même, je ne doute pas un instant de vos bonnes intentions. Mais êtes-vous assez sûr de vous, pour pouvoir vous passer des suggestions d'autrui, même occasionnelles?

Et c'est là où je crois avoir été mal compris. Je n'ai fait dans ma proposition que d'apporter ma quote part de travail, et ce que j'ai voulu faire ressortir avant tout, c'est notre côté faible. Je crois que nous devons faire un sérieux effort « *d'organisation* ». Organiser, tout est là.

Tu me dis, mon cher Marcel, que pour vous, la période de recrutement existe toujours et profite de toute « *occasion* » pour se manifester. Vous confiez donc ce recrutement au hasard de l' « *occasion* ». C'est pourquoi nos progrès numériques sont lents, très lents. Je préférerais, quant à moi, vous voir faire et provoquer ces occasions, soit avec ma première proposition, soit avec des réunions spéciales de recrutement, ou tout au moins avec une méthode précise. Nos cotisants actuels sont en grande partie assez dévoués et on ne fait pas appel en vain à leurs sentiments, et j'ai la conviction qu'en les stimulant un peu, pour un but bien déterminé, les résultats pratiques seraient plus certains. Il est évident et je le disais déjà dans mon précédent article, que les adhésions sont admises toute l'année, même en dehors des périodes ou des jours de recrutement. Tu me dis encore, Marcel, que mes suggestions n'avaient que le tort de n'être pas nouvelles ou « *difficilement* » réalisables. Voilà un mot qui me paraît n'être pas un argument. En effet, doit-on s'abstenir de faire une chose parce qu'elle est difficile à faire. En tout état de choses, des essais sont toujours possibles et il n'est pas logique d'exclure en totalité des suggestions qui forment un tout, mais qui sont divisibles. J'ai insisté particulièrement sur la question du recrutement parce que je la considère comme primordiale. Je persiste à penser mon but. La tâche n'est qu'ébauchée et il reste que notre activité doit se concentrer sur ce point. Et si je n'avais eu dans l'idée que de provoquer des contradicteurs éventuels, d'animer la discussion pour en faire sortir quelque chose de pratique, je me déclarerais satisfait. Plus loin est fort à faire. J'invite donc, avec mon ami Marande, tous nos camarades à prendre part à la discussion et à faire un effort sur eux-mêmes.

cps n° 41 4e série
page 4

Je termine en remerciant notre secrétaire pour sa courtoise contradiction. LOUIS PATOIS.

Échos & Nouvelles, Communications diverses

En son temps, nous avons annoncé dans notre *Cempuisien* le départ de Buenos-Aires de notre camarade L'Huillier, accompagné de sa petite famille.

Par une lettre datée du 26 septembre, notre ami nous annonce son arrivée à New-York; après avoir fait escale à Montevideo, Santos, Rio-de-Janeiro, les Iles de la Trinité, la Martinique, Java, Jamaïque.

Il envoie un amical bonjour à tous les anciens et demande s'il n'y a pas d'anciens élèves de l'O. P. se trouvant actuellement à New-York.

⁂

Nous apprenons que le fils de notre camarade Rochut vient d'être admis comme élève au Conservatoire comme flutiste. Tous nos compliments à notre jeune ami.

⁂

Quelques sociétaires, par négligence, ne paient pas régulièrement leurs cotisations.

Les camarades qui ne peuvent se déranger peuvent envoyer le montant de leurs cotisations, par lettre, au trésorier, notre camarade Jules Roussel, 15, quai de Bercy, Charenton (Seine).

⁂

Reçu des nouvelles de notre camarade Gustave Choisy, qui nous exprime ses regrets de n'avoir pu assister à notre déjeuner amical du 11 novembre dernier, et accompagne ses regrets d'un mandat pour notre caisse de secours. Merci.

⁂

M. Fourault, ancien directeur de l'Orphelinat Prevost, nous fait part de son changement d'adresse. Nous nous empressons de signaler ci-dessous sa nouvelle adresse : M. Fourault, 2, rue Angot, Bourg-la-Reine (Seine).

⁂

En vue de compléter les fiches des sociétaires ceux-ci sont invités à adresser au secrétaire les renseignements suivants : nom, prénoms, date de naissance, date d'entrée à l'Orphelinat, date de sortie, profession actuelle, adresse.

Quelques camarades ont déjà donné ces renseignements. Nous prions les retardataires de s'y conformer, ce qui nous permettra de compléter nos fiches qui sont d'une grande utilité pour la marche de notre Société qui, de jour en jour, augmente ses effectifs.

⁂

Le camarade G. Desmergès a le plaisir d'informer tous les membres de la Société qu'il a obtenu que son cousin, fabricant de meubles, fasse des prix marchands, donc très avantageux, à tous ceux d'entre nous, pour tous meubles dont ils pourraient avoir besoin, soit sur présentation de la carte de la Société ou alors accompagnés du camarade Desmargès.

S'adresser à la fabrique même : Maison Ruez, 30, rue de Citeaux.

Dans la Famille Cempuisienne

MARIAGES

Nous avons le plaisir d'apprendre le mariage de notre camarade Gabrielle Guérold avec M. Marcel Roblot, qui a eu lieu le samedi 15 septembre. Nous présentons aux jeunes époux tous nos vœux de bonheur.

Souhaitons que M. Roblot accompagne sa jeune dame à notre Société.

⁂

Notre camarade Mme Hallot nous informe du mariage de son fils, M. Marcel Hallot, avec Mlle Madeleine Parant. La cérémonie eut lieu le samedi 22 septembre.

Tous nos compliments aux jeunes époux.

NAISSANCES

Notre camarade Louis Delaplace et sa dame nous font part de la naissance de leur fils Robert, qui a vu le jour le 30 septembre dernier.

Nous adressons toutes nos félicitations à nos jeunes amis, accompagnées de nos souhaits de bonne santé pour la maman et son fils.

⁂

Notre camarade Petit Fernand, actuellement en province, nous fait part de la naissance de son fils Jean-Antoine-François. Nos félicitations à notre camarade et nos souhaits de bonne santé à la maman et à l'enfant.

NECROLOGIE

Avec regret nous apprenons le décès de notre camarade Mme veuve Lucien Véber, née Germaine Everaert, décédée le 11 novembre 1923, dans sa trente et unième année.

Nous présentons à notre camarade Charles Veber, son beau-frère, ainsi qu'à toute sa famille, nos condoléances les plus émues.

⁂

Nous apprenons le décès de M. Maurice Descamps, père de nos jeunes camarades Roger et Raymonde Descamps.

Nous leur présentons, ainsi qu'à toute leur famille, nos sincères condoléances.

NOUVEAUX SOCIETAIRES

Inutile de vous cacher la satisfaction que le Comité éprouve à vous faire connaître les résultats obtenus par notre amicale, au sujet du recrutement. Voici la liste des nouveaux sociétaires inscrits dans le trimestre écoulé.

Mlle H. Duron (Hélène Jossot), 12, rue Berthier, Pantin (Seine).

Mlle Laurent M., 214, rue Saint-Martin, 3e.

M. Montusclat Louis, 1, rue de Vanves, Billancourt (Seine).

Mme Montusclat (même adresse).

M. Péréal Henri, 6, rue du Général-Galiéni, Montreuil-sous-Bois (Seine).

M. Maillot Maurice, 8, rue Montyon, 9e.

Mlle Planque L., 30, rue de la République, Saint-Mandé (Seine).

M. Barret Pierre, 40, rue des Louviers, Saint-Germain-en-Laye (S.-et-O.).

M. Roblot Marcel, 142, rue Damrémont, 18e.

M. Deschamps André, 28, rue Henri-Chevreau, 20e.

M. Méheut René, 107, rue de la Réunion, 20e.

Mlle Védrines L., 7, avenue de Paris, Villejuif (Seine).

Mlle Jendré J., 130, rue Saint-Maur, 11e.

M. Jacquelin, 92, rue de Charenton, 12e.

Mlle Descamps, 65, rue de la Mare, 20e.

M. Descamps Roger, 65, rue de la Mare, 20e.

Le Gérant : Reisser.

Imp. Mahieux, 1, rue Alex. Parodi.–Paris, X^e